



CHARTRES

VILLE DE CHARTRES

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## Du 09 DECEMBRE AU 23 DECEMBRE

Enquête publique sur le projet de déclassement de la voirie communale dite « rue Edmond Poillot » à Chartres.

Par arrêté du 21/11/2024, le Maire de la Ville de Chartres a ordonné l'ouverture de l'enquête publique concernant la voirie communale dite « rue Edmond Poillot » à Chartres.

A cet effet, Monsieur Frédéric IBLED, Cadre Technique, en retraite, a été désigné par Monsieur le Maire de la Ville de Chartres comme commissaire enquêteur.

L'enquête, d'une durée de 15 jours, se déroulera à la mairie de Chartres, du 09/12/2024 au 23/12/2024, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie soit de 9h à 18h du lundi au vendredi et de 9h à 12h30 le samedi. .

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier sera consultable en mairie aux heures habituelles d'ouverture. Il sera également consultable sur le site internet de la commune : [www.chartres.fr](http://www.chartres.fr)

Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie les :

- Mardi 10/12/2024 de 14h à 17h
- Mercredi 18/12/2024 de 15h à 18h
- Lundi 23/12/2024 de 15h à 18h

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations sur le projet pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie et disponible en ligne : <https://www.registre-dematerialise.fr/5821>. Elles pourront également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à la mairie : Hôtel de Ville, place des Halles 28000 CHARTRES ainsi qu'à l'adresse suivante : [enquete-publique-5821@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-5821@registre-dematerialise.fr)

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus en mairie à la disposition du public pendant un an.